

Syndicat Mixte de la Base de Loisirs
de Saint-Quentin en Yvelines

N°2022-D36/B

OBJET :
Vote des tarifs Secteur
TVA

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 16 novembre à 17h30

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin en Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents :

Mesdames Anne CAPIAUX - Chantal CARDELEC - Sylvie PIGANEAU - Sandrine GRANDGAMBE (suppléante)
Monsieur José CACHIN

Etaient absents excusés :

Madame Colette GERGEN
Messieurs Nicolas DAINVILLE - Bertrand COQUARD - Othman NASROU - Ali RABEH

Ont donné pouvoir :

Monsieur NASROU à Madame PIGANEAU

Considérant le contexte économique actuel et ses conséquences sur le budget de l'île de loisirs, il apparaît nécessaire d'effectuer une revalorisation des tarifs des activités proposées par l'île de loisirs, afin de tenir compte des éléments suivants :

- Augmentation du coût des fluides
- Augmentation du coût des matières premières
- Augmentation du coût des salaires (revalorisation du SMIC, du point d'indice des fonctionnaires)
- Remise à niveau des tarifs inchangés depuis plusieurs années et cohérence entre le coût réel de la prestation et le prix public,

Considérant en outre la nécessité de créer de nouveaux tarifs en lien avec de nouvelles prestations proposées,

Considérant les secteurs concernés : le Parcours Acrobatique en Hauteur, et le secteur Événementiel,

Considérant la proposition de tarifs jointe ;

Mbres en exercice : 9
Quorum : 5
Présents : 5
Pouvoir : 1
Suffrages exprimés : 5

LE COMITE SYNDICAL

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité des suffrages exprimés,

APPROUVE les tarifs du Secteur TVA joints en annexe concernant les activités Parcours Acrobatique en Hauteur et le secteur Événementiel ;

Vote pour : 5
Vote contre : 0
Ne prend pas part au vote : 1

FIXE la date d'application des tarifs modifiés au 1^{er} janvier 2023 ;

FIXE la date d'application des tarifs créés à la date à laquelle la présente délibération aura été rendue exécutoire ;

PRECISE que les tarifs existants ne figurant pas dans ces annexes restent inchangés ;

PRECISE que les anciens tarifs restent applicables pour tout devis émis ou prestation réalisée avant la prise d'effet des nouveaux tarifs proposés, ainsi que pour tout devis émis avant que la présente délibération ne soit exécutoire ;

PRECISE que pour les tarifs liés aux droits annuels, le tarif applicable est celui en vigueur au jour du paiement.

Fait à Trappes-en-Yvelines,
le 16 novembre 2022

Le Président du Syndicat Mixte
José CACHIN



ANNEXE A LA DELIBERATION N°2022 - D36/B

TARIFS APPLICABLES - BUDGET SECTEUR TVA

EVENEMENTIEL

Tarifs à comprendre Hors Taxe - la TVA sera ajoutée au taux en vigueur

Prestations accessibles principalement sur réservation	Tarifs créés			
Team building et challenge	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif groupe	Tarif spécial
Boot camp 2h tarif par pers(40 pers max)	32,00 €			
beach party (mousse party+sports de plage+dj (tarif par pers minimum 40 pers)	39,00 €			
Organisation de tournoi tarif par pers (8 pers mini)	15,00 €			
Activités tout public	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif groupe	Tarif spécial
Activité de plein air encadrée - 1h - tarif par pers (adultes)	12,50 €			
Location d'espaces et privatisation	Tarifs créés			
Espace Événementiel	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif groupe	Tarif spécial
Location espace sous dôme avec rétro projecteur + sono	425,00 €			
Forfait location espace sous dôme + espace déjeuner (mobilier+barbecues+frigo)	750,00 €			
Privatisation de l'espace événementiel nu - partie extérieure + sanitaires (9h-18h)	1 250,00 €			
Location de l'espace déjeuner (mobilier + barbecues + frigo)	425,00 €			
Location d'espaces et privatisation	Tarifs à compter du 1er janvier 2023			
Espace Événementiel	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif groupe	Tarif spécial
Privatisation de l'Espace Événementiel (espace extérieur, espace sous dôme, sanitaires/douche, hors cafétéria)	3 000,00 €			

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2022-D36/B

TARIFS APPLICABLES - BUDGET SECTEUR TVA

BRANCHES & LOISIRS (PARCOURS ACROBATIQUE EN HAUTEUR)

Tarifs TTC

Prestations accessibles sans réservation	Tarifs à compter du 1er janvier 2023			
Libellé	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif groupe	Tarif spécial
Parcours dans les arbres - tarifs tous publics				
Parcours blanc - environ 1H	9,00 €	7,00 €	6,00 €	1 acheté = 1 offert
Parcours blanc - environ 2H	13,00 €	12,00 €	10,00 €	1 acheté = 1 offert
Parcours vert et blanc - environ 2H	15,00 €	13,50 €	13,00 €	
Parcours vert et 2 bleus - environ 2H	18,00 €	15,00 €	14,00 €	1 acheté = 1 offert
Tous parcours - environ 4H	25,00 €	22,00 €	20,00 €	1 acheté = 1 offert
Accompagnateur parcours vert (particuliers)	5,00 €			
Accompagnateur équipé (structures scolaires et jeunesse)	5,00 €			
Carte Famille parcours blanc, 10 entrées - environ 1H	70,00 €			
Carte Famille parcours vert et 2 bleus, 10 entrées - environ 2H	160,00 €			
Carte Famille tous parcours, 10 entrées - environ 4H	210,00 €			
Heure supplémentaire	5,00 €			
Ventes de gants	2,50 €			
Accronight	30,00 €			1 acheté = 1 offert
Prestations accessibles principalement sur réservation				
Libellé	Tarif Plein	Tarifs Réduit	Tarif Groupe	Tarif Spécial
Parcours dans les arbres - tarifs tous publics				
Supplément animation - par pers. (minimum de facturation : 6 pers.)	6,00 €			
Forfait Challenge 3H sans privatisation - tarif jusqu'à 15 pers.	375,00 €			
Forfait Challenge 3H sans privatisation - pers. Supplémentaire	25,00 €			
Forfait Challenge 3H avec privatisation - tarif jusqu'à 40 pers.	1 260,00 €			
Forfait Challenge 3H avec privatisation - pers. Supplémentaire	19,00 €			
Parcours dans les arbres - Tarifs toutes structures				
Privatisation du lundi au vendredi (hors weekend et jours fériés) - journée - Supprimé				
Privatisation du lundi au vendredi (hors weekend et jours fériés) - matinée - Supprimé				
Privatisation du lundi au vendredi (hors weekend et jours fériés) - après-midi ou nocturne - Supprimé				
Tarifs Structures spécialisées (handicap)				
Parcours blanc - 20 min	4,00 €			
Parcours vert ou bleu - 1H	10,00 €			

Cartes Famille : 4 accès maximum/ jour ; carte valable 1 an de date à date ; si la carte est perdue pas de renouvellement ni de remboursement